

Saint-Vallier et Saint-Michel-de-Bellechasse, dans la circonscription électorale de Bellechasse, selon le plan 622-98-D0-001 (projet 20-3474-9735) des archives du ministère des Transports;

2) Acquisition de servitudes de boisement et de non-déboisement permettant la plantation et interdisant la coupe d'arbres ainsi que l'acquisition de servitudes de passage pour permettre l'entretien des bandes boisées aux fins de la route 277, située en la Municipalité de Saint-Henri, dans la circonscription électorale de Lévis, selon le plan 622-99-D0-016 (projet 20-3474-9913) des archives du ministère des Transports;

QUE les dépenses inhérentes soient payées par le Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

33317

Gouvernement du Québec

Décret 1466-99, 15 décembre 1999

CONCERNANT le maintien des services essentiels en cas de grève dans certains services publics

ATTENDU QU'en vertu de l'article 111.0.17 du Code du travail (L.R.Q., c. C-27) le gouvernement peut, sur recommandation du ministre du Travail, s'il est d'avis que dans un service public une grève pourra avoir pour effet de mettre en danger la santé ou la sécurité publique, ordonner à un employeur et à une association accréditée de ce service public de maintenir des services essentiels en cas de grève;

ATTENDU QUE les municipalités et la régie intermunicipale, les établissements et les régies régionales de la santé et des services sociaux, les entreprises et l'organisme mandataire de l'État mentionnés à l'annexe du présent décret constituent des services publics au sens de l'article 111.0.16 du Code du travail, modifié par l'article 2 du chapitre 23 des lois de 1998 et par l'article 59 du chapitre 40 des lois de 1999;

ATTENDU QU'une grève dans ces services publics pourrait avoir pour effet de mettre en danger la santé ou la sécurité publique;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre d'État au Travail et à l'Emploi et ministre du Travail:

QUE les services publics et les associations accréditées mentionnés à l'annexe du décret maintiennent des services essentiels en cas de grève;

QU'une association de salariés, accréditée à l'égard d'un groupe de salariés actuellement représenté par l'association mentionnée en annexe, soit soumise à la même obligation;

QUE ce décret entre en vigueur le jour où il est pris;

QU'il soit publié à la *Gazette officielle du Québec*.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

ANNEXE

1. Des municipalités et une régie intermunicipale

Ville de Brossard	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4305 AM-1004-7120
Ville des Laurentides	Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Municipalité de Saint-Lin (CSN) AM-1004-7261
Ville de Laval	Syndicat des cols bleus de la Ville de Laval inc. AM-1001-5169
Ville de Longueuil	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 306 AM-1000-9730
Ville de Montréal	Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau, section locale 57 (SIEPB-CTC-FTQ) AM-1001-9626
Municipalité de Newport	Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Corporation municipale de Newport (CSN) AQ-1004-7024
Paroisse de Packington	Syndicat des employés municipaux de Notre-Dame-du-Lac AQ-1003-4052
Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré	Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré (CSN) AM-1004-6498

Ville de Saint-Léonard	Syndicat des employés manuels de la Ville de Saint-Léonard AM-1000-9501	Manoir Soleil inc.	Syndicat des travailleuses et travailleurs des résidences et centres d'hébergement privés de la Rive-Sud de Montréal (CSN) AM-1004-6474
Ville de Saint-Léonard	Syndicat national des fonctionnaires municipaux de la Ville de Saint-Léonard AM-1000-9499	Régie régionale de la santé et des services sociaux Chaudière-Appalaches	Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Régie Chaudière-Appalaches (FSSS-CSN) AQ-1004-5805
Municipalité de Saint-Nazaire	Syndicat des salariés de la Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur AQ-1004-6639	Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie	Syndicat des employés-es de la Régie régionale de la santé et des services sociaux — Montérégie (CSN) AM-1002-9610
Village Saint-Sauveur-des-Monts	Syndicat des employés municipaux du Village de Saint-Sauveur-des-Monts (CSN) AM-1000-9159	Résidence du Parc (Central Park Lodges of Canada)	Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ) AM-1001-7780
Municipalité de Saint-Thomas	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4301 AM-1004-7011	Résidence Gens du Pays	Syndicat des travailleuses et travailleurs des centres d'accueil privés des Laurentides (CSN) AM-1004-7108
Ville de Tracy	Syndicat des fonctionnaires municipaux de Tracy (affilié à la Fédération des employés municipaux et scolaires du Québec) AM-1001-6605	Résidence Saint-Philippe-de-Windsor	Syndicat des employé-es de la Résidence Saint-Philippe-de-Windsor (CSN) AM-1002-6051
Ville de Val-Bélair	Syndicat des employés municipaux de la Ville de Val-Bélair (FISA) AQ-1003-5251	2959-5550 Québec inc. (Résidence Anjou)	Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ) AM-1002-9777 AM-1003-0417 AM-1003-0418
Régie intermunicipale de gestion de déchets de la Mauricie	Regroupement des travailleurs(euses) du Québec AQ-1004-3908 AQ-1004-3750		

2. Des établissements et des régies régionales de la santé et des services sociaux

Centre d'Accueil Résidence Rive-Soleil inc.	Syndicat des travailleurs(euses) de l'industrie et du commerce, numéro 629 AM-1002-5666
Gestion Le Clair matin de Longueuil inc.	Syndicat des travailleuses et travailleurs des résidences et centres d'hébergement privés de la Rive-Sud de Montréal (CSN) AM-1004-7212
Maison Painchaud inc.	Syndicat des travailleurs et travailleuses des CRC (CSN) AQ-1003-2517

3. Des entreprises de transport par autobus ou par bateau

Coopérative de transport maritime et aérien (CTMA)	Syndicat canadien des officiers de la marine marchande (FAT-COI-CTC-FTQ) AQ-1003-4179
Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal	Syndicat des employés de bureau, techniciens et professionnels de la STCUM, section locale 2850 (SCFP) AM-1002-4170
Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal	Syndicat des employés du transport en commun, section locale 2551 (SCFP) AM-1001-4869

Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal	Syndicat des chauffeurs d'autobus, opérateurs de métro et employés des services connexes au transport de la STCUM, section locale 1983 (SCFP) AM-1001-4868	PDK Transport	Travailleurs éboueurs du Québec (TEQ) AM-1002-7387
		Richard Pelletier	Travailleurs éboueurs du Québec (TEQ) AM-1002-7389
Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal	Syndicat du transport de Montréal (CSN) AM-1001-4867	9039-4131 Québec inc.	Travailleurs éboueurs du Québec (TEQ) AM-1002-8025
Transport Inter-Rives enr. Une division de Dessercom inc.	Syndicat des travailleurs des transports Inter-Rives (CSN) AQ-1004-7234	9034-4391 Québec inc.	Travailleurs éboueurs du Québec (TEQ) AM-1002-8017
		9034-4201 Québec inc.	Travailleurs éboueurs du Québec (TEQ) AM-1002-8011
4. Une entreprise de production, de transport, de distribution ou de vente de gaz ou d'électricité ainsi qu'une entreprise d'emmagasiner de gaz			
Coopérative régionale d'électricité	Fraternité provinciale des ouvriers en électricité, local 1676 AM-1001-5308	9034-4243 Québec inc.	Travailleurs éboueurs du Québec (TEQ) AM-1002-8009
Intragaz Société en commandite Intragaz inc.	Syndicat des travailleuses et travailleurs Intragaz (CSN) AQ-1004-3486	9034-4250 Québec inc.	Travailleurs éboueurs du Québec (TEQ) AM-1002-8008
		9034-4268 Québec inc.	Travailleurs éboueurs du Québec (TEQ) AM-1002-8022 AM-1002-8023
5. Des entreprises d'incinération de déchets ou d'enlèvement, de transport, d'entreposage, de traitement, de transformation ou d'élimination d'ordures ménagères, de déchets biomédicaux, d'animaux morts impropres à la consommation humaine ou de résidus d'animaux destinés à l'équarrissage			
Enlèvement sanitaire des rebuts inc.	Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Canada) AM-1001-5266	9034-4300 Québec inc.	Travailleurs éboueurs du Québec (TEQ) AM-1002-8014
		9034-4318 Québec inc.	Travailleurs éboueurs du Québec (TEQ) AM-1002-8013
		9034-4326 Québec inc.	Travailleurs éboueurs du Québec (TEQ) AM-1002-8020
		9034-4342 Québec inc.	Travailleurs éboueurs du Québec (TEQ) AM-1002-8012
Intersan	Regroupement des travailleurs(euses) du Québec AQ-1004-5823	9034-4359 Québec inc.	Travailleurs éboueurs du Québec (TEQ) AM-1002-8016
		9034-4375 Québec inc.	Travailleurs éboueurs du Québec (TEQ) AM-1002-8019
Intersan	Travailleurs éboueurs du Québec (TEQ) (TUAC, local 509) AM-1004-7048 AM-1004-7049 AM-1004-7050	9034-4383 Québec inc.	Travailleurs éboueurs du Québec (TEQ) AM-1002-8007
		9034-4409 Québec inc.	Travailleurs éboueurs du Québec (TEQ) AM-1002-8018
Intersan	Syndicat des travailleurs spécialistes en environnement AM-1004-7218 AM-1004-7220	9034-7972 Québec inc.	Travailleurs éboueurs du Québec (TEQ) AM-1002-7382

9034-7980 Québec inc.	Travailleurs éboueurs du Québec (TEQ) AM-1002-8015
9034-8236 Québec inc.	Travailleurs éboueurs du Québec (TEQ) AM-1002-7384
9034-8244 Québec inc.	Travailleurs éboueurs du Québec (TEQ) AM-1002-7390
9034-8277 Québec inc.	Travailleurs éboueurs du Québec (TEQ) AM-1002-7391
9036-7079 Québec inc.	Travailleurs éboueurs du Québec (TEQ) AM-1002-7392

6. Des entreprises de transport par ambulance

Ambulance Éloi Dion	Techniciens-ambulanciers (Lac-Saint-Jean) (CSN RETAS) AQ-1004-6299
Ambulance Sainte-Catherine JC inc.	Rassemblement des employé-e-s techniciens-ambulanciers du Québec métropolitain (RETAQM-CSN) AQ-1004-7413
Ambulances Demers inc.	Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ) AM-1004-7075
Anne Gagné Lavoie Ambulance Gagné Escoumins	Rassemblement des employé-e-s techniciens-ambulanciers Côte-Nord (RETACN-CSN) AQ-1004-7281
Les ambulances Abitémis inc.	Rassemblement des employé-e-s techniciens-ambulanciers de l'Abitibi-Témiscamingue (CSN) AM-1004-7441 AM-1004-7439
Les ambulances GM inc.	Rassemblement des employé-e-s techniciens-ambulanciers de la Gaspésie (CSN) AQ-1004-7410
9054-5369 inc.	Rassemblement des employé-e-s techniciens-ambulanciers de la Gaspésie (CSN) AQ-1004-7412

7. Une entreprise de cueillette, de transport ou de distribution du sang ou de ses dérivés ou d'organes humains destinés à la transplantation

Québec Transplant	Syndicat des travailleuses et travailleurs de Québec Transplant (CSN) AM-1002-6593
-------------------	---

8. Un organisme mandataire de l'État

Institut national de santé publique du Québec	Association professionnelle des technologistes médicaux du Québec (APTMQ) AQ-1004-3594
Institut national de santé publique du Québec	Syndicat des professionnelles et professionnels de la santé publique du Québec (CEQ) AQ-1004-6364
Institut national de santé publique du Québec	Syndicat des employés de l'Hôtel-Dieu de Lévis AQ-1003-7381
Institut national de santé publique du Québec	Syndicat professionnel des infirmières et infirmiers de Québec (SPIIQ) AQ-1003-7388
Institut national de santé publique du Québec	Syndicat des professionnelles et professionnels des Affaires Sociales du Québec AQ-1003-8817
Institut national de santé publique du Québec	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1108 AQ-1004-3584
Institut national de santé publique du Québec	Syndicat professionnel des infirmières et infirmiers du Centre Hospitalier de l'Université Laval AQ-1004-3585

33318

Gouvernement du Québec

Décret 1467-99, 15 décembre 1999

CONCERNANT le renouvellement du mandat de monsieur Jean Larivière comme commissaire adjoint de l'industrie de la construction

ATTENDU QUE l'article 21.1 de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction